

<p style="text-align: center;">REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</p> <p style="text-align: center;">COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p> <p style="text-align: center;">SEANCE DU 23 mars 2023</p>
<p><u>Nombre de Conseillers en exercice</u> : 71 <u>Présents à la séance</u> : 52 <u>Ont participé au vote</u> : 61 <u>Pour</u> : 60 <u>Contre</u> : 0 <u>Abstention</u> : 1 <u>Date de la convocation</u> : 16 mars 2023</p>	<p>L'an deux mille VINGT TROIS et le VINGT TROIS MARS, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</p>
<p>Objet :</p> <p style="text-align: center;">OPAH - Avenant 1 (Nouveaux Financements)</p> <p><u>N° d'Ordre</u> : 88-23</p>	<p>ASSISTAIENT A LA SEANCE : Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Michel LLANAS, Johanna MESSEGER, Patrice ARRO, Daniel ASPE, Claude ESCAPE, Stéphane GUILMANT, Chantal CALVET, Jean-Pierre VILLELONGUE, Anne LAUBIES, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, JEAN-LOUIS JALLAT, Yves DELCOR, Géraldine BOUVIER, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Agnès ANCEAU-MORER, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Jean-Christophe JANER, Nathalie CORNET, Laurent CHARCOS, Nicolas BERJOAN, Jean MAURY, Christelle LAPASSET, André JOSSE, Olivier GRAVAS, Jean-Louis SALIES, Alain ESTELA, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, HENRI GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, René DRAGUE, Marie-France MARTIN, Bruno GUERRIN, Guy BOBE</p> <p>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Sébastien NENS était représenté par Octave JUVINA Roger PAILLES était représenté par Jean-François PLANAS Marie-Edith PERAL était représentée par Éric CHANTELUS Philippe DORANDEU était représenté par Michel PLANAS</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Jean-François LABORDE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT Guy CASSOLY a donné procuration à Anne LAUBIES Thierry BEGUE a donné procuration à Johanna MESSEGER Ahmed BEIKHEIRA a donné procuration à Bernard LAMBERT Thérèse GOBERT-FORGAS a donné procuration à Elisabeth PREVOT Corinne DE MOZAS a donné procuration à Yves DELCOR Claire LAMY a donné procuration à Etienne TURRA Aude VIVES a donné procuration à Pierre SERRA Françoise ELLIOTT a donné procuration à Jean-Luc BLAISE</p> <p>ABSENTS EXCUSES : Yaël DELVIGNE, André ARGILES, Éric RODRIGUEZ, Jean CASTEX, David MONTAGNE, Laurent ALOZY, Jean-Marie MAYDAT, Serge BOYER, Raphaël VIGIER, Robert JASSEREAU.</p>
<p>Secrétaire de Séance : Johanna MESSEGER</p>	

Le Président,

INDIQUE que le Conseil Départemental vient de relancer son Programme 'Habiter Mieux 66', qui s'applique hors OPAH, et a décidé d'harmoniser les montants d'aides sur les dispositifs existant (comme l'OPAH Conflent Canigó). Les nouveaux montants d'interventions du CD 66 sont les suivants :

Propriétaires occupants (par logement / selon ressources)

Type	Aide CD66 Avant Avenant	Aide CD66 <u>Après</u> Avenant
Indignes/Très dégradés Sécurité et salubrité	3500 €	6500 €
Amélioration sécurité et salubrité (LHI)	3500 € 4500 €	4500 €
Économies Énergies	1250 € 1950 €	2000 € 3000 €
Autonomie	1200 €	1200 €

Propriétaires bailleurs (par logement / selon ressources)

Type	Aide CD66 Avant Avenant	Aide CD66 <u>Après</u> Avenant
Lgt indigne ou très dégradé	2000 €	3500 €
Lgt indigne, travaux lourds	4500 €	4500 €
Amélioration lgt dégradé	2500 €	3000 €
Amélioration lgt (petit LHI+LPE)	3500 €	3500 €

PROPOSE au Conseil d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention OPAH correspondant ci annexé.

DEMANDE à l'assemblée de se prononcer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré valablement, à la majorité,

AUTORISE Monsieur Le Président à signer toutes pièces afférentes à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

A Prades, le 04 avril 2023
Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,

Jean-Louis JALLAT.

